

## Conditions de participation

Ce programme est destiné aux élèves de seconde, apprenant l'espagnol depuis le collège. (Les élèves internes ne pourront pas prétendre à la sélection de leur dossier)



La participation de l'élève au programme nécessite l'avis de l'équipe pédagogique et l'accord préalable du chef d'établissement



L'équipe pédagogique doit notamment s'assurer de la maturité, la motivation et l'aptitude du candidat à réaliser cet échange



Le nombre d'élèves candidats par établissement est fixé à 6. Le professeur référent du programme peut, après concertation avec l'équipe pédagogique, proposer un classement des élèves



Le lycée Jean Monnet, c'est aussi :

Des espaces de travail modernes et agréables



Un gymnase rénové



Une restauration de qualité



## Venir au lycée



## Programme

# CRUZANDO FRONTERAS



Au Lycée Jean Monnet



**LYCÉE JEAN MONNET**  
Général - Technologique - Professionnel

66 Bd de Chatenay  
16100 COGNAC  
05 45 36 83 10  
Ce.0160020k@ac-poitiers.fr  
[www.lyceejeanmonnet-cognac.fr](http://www.lyceejeanmonnet-cognac.fr)

# CRUZANDO FRONTERAS

Programme fondé sur l'échange réciproque entre un élève français et un élève espagnol

L'académie de Poitiers, en coopération avec la Communauté autonome d'Aragon (Espagne), proposent depuis 2019 une immersion complète aux élèves sélectionnés.



La maîtrise d'une langue européenne et une expérience de mobilité internationale, représentent aujourd'hui, un atout majeur pour les jeunes, tant sur le plan personnel et dans leur poursuite d'études, que dans le monde professionnel



La participation au programme est gratuite : il n'y a pas de frais d'inscription ou de gestion.

Les frais de voyage sont à la charge de la famille de l'élève qui organise le déplacement aux dates prévues par le calendrier du programme.

Les frais occasionnés par la présence du correspondant sont pris en charge par la famille d'accueil. Les deux familles doivent donc se mettre d'accord, au préalable, sur la répartition des dépenses nécessaires (cantine, activités, sorties, argent de poche...)



Les élèves séjournent 6 semaines consécutives dans le pays de leur correspondant respectif. Ils sont hébergés à titre gracieux et suivent les cours dans le même établissement scolaire que celui-ci.

La famille d'accueil s'engage à intégrer le correspondant dans la vie familiale comme un membre à part entière. Elle doit l'inclure à toutes ses activités



## Quelques retours d'expériences :

- "En mi familia también son simpáticos. Es cada vez más fácil de hablar y entender. Aunque pienso que entender es mucho más fácil que hablar" - Jade 2nde1 2019-2020
- "Al final de las 6 semanas éramos todos amigos con los españoles. La experiencia era genial, me encantó y la recomiendo a todas las personas que les gusta viajar, salir de casa y descubrir nuevas culturas" - Lucille 2nde6 2019-2020
- "El instituto es muy diferente de Francia porque los horarios no son los mismos, son solo 50 minutos de clases, los profesores son muy amables con sus alumnos. Esta experiencia me trajo muchas cosas como entender mejor el español, hablarlo también, conocer gente nueva y genial, me llevaba muy bien con todos" - Léanne 2021-2022